

**Le FCPE AE Actions Responsables** est le fonds nourricier du fonds AE Euro Responsable (fonds Maître). Le fonds Maître sera investi sur des valeurs sélectionnées suivant des critères ESG définis par AGRICA Epargne dans les marchés actions zone Euro . Le FCPE (fonds nourricier) a pour objectif de surperformer, sur une période de placement recommandée de 5 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice de référence: le MSCI EMU NR.

Ce fonds respecte l'Article 8. A ce titre, c'est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement européen 2019/2088 (Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)).

## L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion

Alexis BOUNIF Gérant Multigestion

Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

### Profil de Risque SRI \*



\* Indicateur de risque (SRI) :

L'indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

## Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	36,55
-----------------------------	-------

Actif net portefeuille (EUR)	6 603 530,06
------------------------------	--------------

Date de création	2 nov. 2021
------------------	-------------

Forme juridique	Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)
-----------------	---

Code AMF	990000129949
----------	--------------

Devise	EUR
--------	-----

Classification SFDR	Article 8
---------------------	-----------

Classification AMF	Actions de pays de la zone euro
--------------------	---------------------------------

Durée de placement recommandée	5 ans minimum
--------------------------------	---------------

Périodicité	Hebdomadaire
-------------	--------------

Frais de gestion maximum	0,50%
--------------------------	-------

Frais de gestion indirects maximum	1,20%
------------------------------------	-------

## Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	15,57%
------------	--------

Volatilité indice	15,47%
-------------------	--------

Alpha de Jensen	-10,04%
-----------------	---------

Tracking error	3,84%
----------------	-------

Ratio de Sharpe	0,72
-----------------	------

Ratio d'information	-2,75
---------------------	-------

Beta (fonds de fonds)	98,50%
-----------------------	--------

## Performances nettes de frais 31/12/2025 (source: AGRICA Epargne)

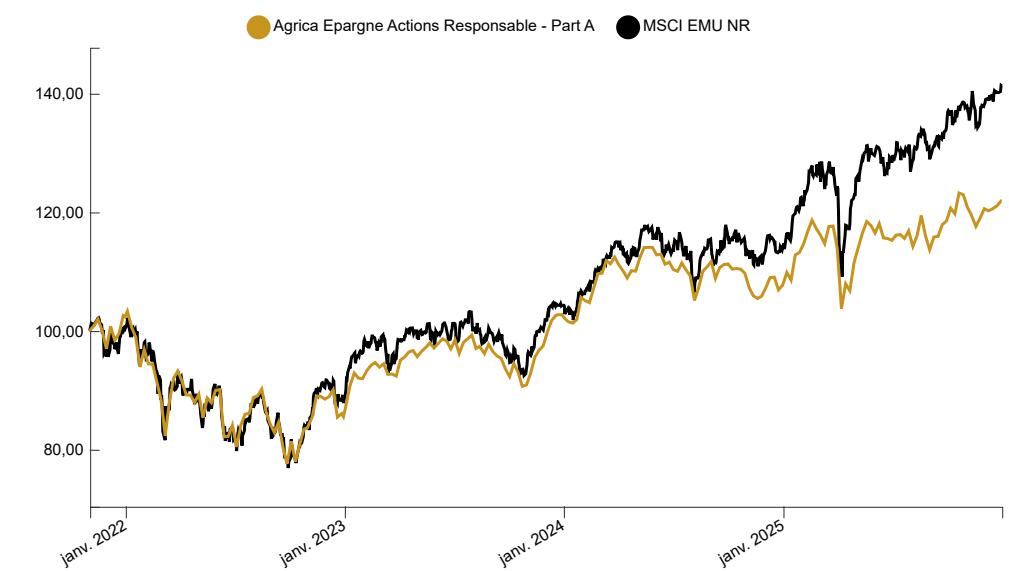
Performances	1 mois	YTD	1 an	Création
Part A	2,39%	13,12%	13,12%	21,82%
MSCI EMU NR	3,92%	23,70%	23,70%	41,22%
Écart	-1,53%	-10,58%	-10,58%	-19,41%

## Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2025	2024	2023	2022
Part A	13,12%	4,87%	20,11%	-16,43%
MSCI EMU NR	23,70%	9,49%	18,78%	-12,47%

Disclaimer :Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

## Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



Indice de Référence Actions Responsables : MSCI EMU NR

## Commentaire de gestion

Les marchés

En dépit des turbulences commerciales et géopolitiques, les actions mondiales enregistrent leur 3ème année consécutive de forte performance et clôturent l'exercice 2025 proches de leurs records historiques, portées par l'enthousiasme autour de l'intelligence artificielle, la résilience de l'économie mondiale et la posture accommodante de la plupart des grandes banques centrales. Entre le 25 novembre et le 31 décembre 2025, le MSCI EMU s'adjuge ainsi une performance +3,92% et +23,7% en 2025 tandis que le S&P 500 progresse de +17,4% en dollars sur l'exercice. Si les actions américaines ont été soutenues par le secteur technologique, les indices européens ont quant à eux, été tirés par les principaux gagnants des perspectives de relance budgétaire massive en Allemagne tels que la défense, les banques, les services aux collectivités ou les industrielles qui concentrent l'essentiel de la performance annuelle du MSCI EMU. Conséquence de cette forte polarisation du marché, le MSCI EMU Value progresse de +35,7% en 2025, surperformant massivement le MSCI EMU Croissance qui ne progresse que de +12,0%.

Sur le mois, les marchés ont été dominés par la publication d'une inflation aux Etats-Unis sensiblement inférieure aux attentes (+2,7% en novembre en glissement annuel contre +3,0% attendu et +3,1% le mois précédent) malgré l'impact progressif des droits de douane. Cette publication, combinée à l'affaiblissement notable du marché du travail, renforcent la probabilité que la FED procède à d'autres baisses de taux en 2026. En Zone Euro, la BCE a confirmé son statu quo en maintenant inchangés ses taux directeurs mais a revu en hausse ses projections économiques pour 2025 et 2026, mettant en avant une résilience accrue portée par la demande intérieure.

Sur le plan sectoriel, la finance a poursuivi son impressionnant rallye en progressant de +6,4% en décembre pour terminer l'année sur une performance de +60,7%. A l'inverse, la santé (-2,7%), l'immobilier (-2,2%) et les matériaux (-0,6%) sous-performent sur le mois.

Les commentaires du gérant du fonds maître AE Euro Responsable

Sur le mois, le portefeuille a été principalement pénalisé par un effet allocation négatif lié à la sous-pondération au secteur bancaire et notre surpondération à la santé. Dans une moindre mesure, l'effet sélection ressort également négatif, notamment en raison des contre-performances de plusieurs valeurs de santé en portefeuille, telles qu'Essilor Luxottica (-12,7%), Sanofi (-3,5%), et AstraZeneca (-1,0%). Sur l'année, le portefeuille a souffert de sa sous-exposition marquée au secteur financier (12 points), ainsi que de sa surpondération à la santé et à la technologie qui ont sous-performé l'indice de référence. Sur le plan du stock-picking, les principaux détracteurs sont concentrés sur des valeurs de croissance : Novo Nordisk (-46,5%), Dassault Systèmes (-28,3%), Schneider Electric (-0,8%). L'absence de banques espagnoles, telles que Banco Santander (+132,4%) et BBVA (+124,2%), largement représentées dans l'indice de référence, a également pesé sur la performance relative du portefeuille. A l'inverse, les principaux contributeurs positifs sont Intesa Sanpaolo (+64,1%), Spie (+67,9%) et Iberdrola (+45,0%).

Le portefeuille termine le mois avec un score ESG supérieur de 3,6 points à celui de son indice de référence. L'exposition du portefeuille aux thèmes de la santé et de l'environnement représente 62%, et 51% du portefeuille est investi sur des entreprises offrant une contribution positive aux Objectifs de Développement Durable.

Les performances du fonds nourricier, AE Actions Responsables (Part A)

Entre le 25 novembre et le 31 décembre, AGRICA Epargne Actions Responsables a progressé de +2,39% et de +13,12% sur l'année.

## Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

Nombre de lignes

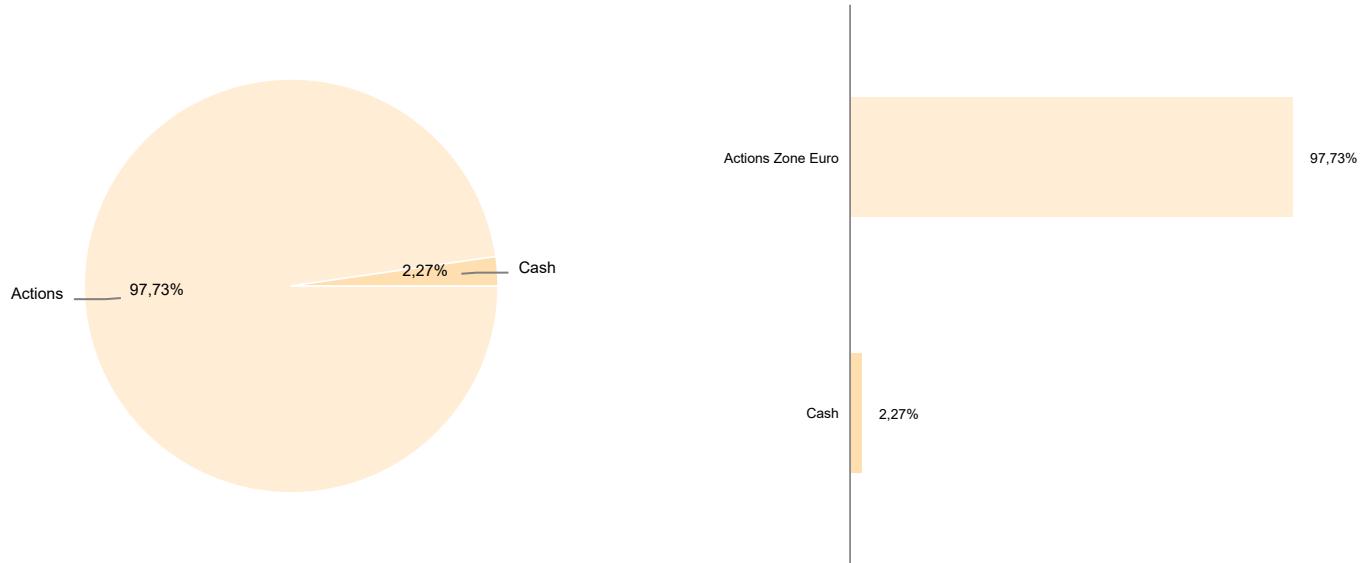
2

## 10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

AE EURO RESPONSABLE	Actions Zone Euro	97,73
SOLDE ESPECE EUR	Cash	2,27

Allocation d'actifs

Répartition géographique





**AGRICA ÉPARGNE**  
SOCIÉTÉ DE GESTION DE PORTEFEUILLE

**AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA**

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 31/12/2025.